

Fusils d'assaut 90 remis en prêt aux sociétés affiliées à la  
Fédération des Abbayes Vaudoises (FAV)

### **INSTRUCTIONS GENERALES**

**Contact :** Administration de l'obligation de servir et logistique (OSLog),  
poste de rétablissement,  
tél. 021 316 47 18, mail : [triage.oslog@vd.ch](mailto:triage.oslog@vd.ch)

**Commande d'armes et de matériel** (maximum 5 armes)

Elle doit impérativement être effectuée au moyen du formulaire ci-joint ;

Un formulaire = une commande ;

Délai : au moins 2 semaines avant la réception.

**Réception des armes et du matériel**

SSCM, OSLog, au plus tôt dans les 3 jours ouvrables précédant le tir ;

Du lundi au vendredi de 07h30 à 11h00 et de 13h30 à 16h00.

**Reddition**

Les armes seront restituées à l'OSLog le premier jour ouvrable après le tir, **nettoyées et non graissées**. Le démontage pour le contrôle de l'état, le graissage et le remontage seront effectués sur place par vos soins.

En cas de manifestation d'une durée dépassant le week-end, le matériel doit être restitué après chaque week-end.

**Fass 90 défectueux**

En cas de défectuosité constatée, l'arme doit être étiquetée.

**Transport**

Les armes et leurs accessoires doivent être transportés selon les normes en vigueur.

**Entreposage**

Le fass 90 doit être conservé dans un endroit sec et inaccessible à des tiers ;

La culasse, séparée de l'arme, est déposée dans un coffre ;

A l'usage, on ne doit jamais le laisser sans surveillance (danger de vol).

**Perte ou vol**

En cas de perte ou de vol d'un fass 90, il faut aviser immédiatement l'OSLog et le poste de police compétent. La responsabilité en incombe à la société.

**Facturation**

Tout matériel manquant ou ayant subi des dégâts extraordinaires sera facturé à la société selon le tarif fédéral en vigueur.

Chef de la Division administration de  
l'obligation de servir et logistique

Benoît Robert

**Annexe(s) :**

- Bulletin de commande